

FICHE 1

L'EMPEREUR EUROPEEN

Débarrassons-nous ici de ce que nous croyons savoir de Charlemagne: le chevalier et le tyran, la figure de jeu de cartes et l'«inventeur de l'école», la barbe fleurie et l'épée Joyeuse...
Débarrassons-nous de ce qui en a fait un mythe aux couleurs si changeantes pour dépeindre les autres facettes du personnage, le vrai celui-là, et retracer, au bout du compte, les étapes historiques de l'une des plus étonnantes carrières mythologiques.

LE ROI DES FRANCS

Le premier portrait de Charles que l'on peut tracer et le premier titre dont il s'enorgueillit est celui de *rex Francorum*, le roi des Francs. Sa puissance, il la tient d'une nation qui, dans la seconde moitié du VIII^e siècle, reste sur le continent européen le seul ensemble politique barbare issu de la dislocation de l'Empire romain.

Ce dernier demeure certes une référence en bien des domaines, notamment culturel. Cependant, jamais Charles ne renie ses origines barbares, cultivant la simplicité d'une vie parfois rustre, le goût de l'engagement physique, de la guerre et de la chasse, et le respect de traditions ancestrales. Les rares représentations qui nous sont parvenues montrent un personnage très grand («Il mesurait sept pieds», précise son biographe Eginhard, soit plus d'1,90m), vêtu sans luxe et portant une épaisse moustache, compromis entre la tradition barbare et le modèle romain. Il comprend le latin, mais, peu instruit, il le parle mal, préférant le dialecte mosello-rhénan de sa famille (la *lingua teudisca*). Il se marie quatre fois selon le rite catholique romain, mais s'autorise quelques concubines et de nombreux bâtards, conformément aux mœurs franques. Enfin, s'il goûte aux plaisirs de la culture latine, il ne néglige pas pour autant l'histoire de son peuple et les poèmes germaniques dont il commande la transcription. En somme, Charles est encore un barbare. Mais le roi des Francs appuie son pouvoir sur un lien nouveau qui l'unit à l'Eglise. En 754 en effet, son père Pépin (que les chroniqueurs nommeront « le Bref » en raison de sa petite taille) est devenu le plus sûr garant de l'intégrité du « patrimoine de Saint-Pierre » contre les dangers de l'ennemi lombard; nanti du titre de «patrice (protecteur) des Romains », il reçoit l'onction sacrée de la main du pape: la royauté franque est donc depuis lors de droit divin. Charles, sacré « par l'autorité apostolique » en même temps que son père, hérite donc d'une distinction dont il tire un grand prestige. On tient son royaume pour un Etat « biblique », dont le roi exerce un sacerdoce et dont les peuples étrangers qu'il a sous son autorité s'honorent d'être désormais les «esclaves des Francs ». Cette force morale est d'autant plus grande que la réputation de cette nouvelle dynastie qu'on qualifiera plus tard de « carolingienne » est immense: si Pépin, vainqueur des Lombards et conquérant de l'Aquitaine, inspirait le respect de tous, son père Charles Martel est resté dans la mémoire de l'Occident comme le sauveur de la Chrétienté face à l'invasion sarrasine, à Poitiers en 732. Depuis les palais d'Austrasie, et surtout ceux des vallées de la Meuse et du Rhin, berceau de la famille, les Carolingiens règnent sur un immense territoire ici ou là vide d'hommes. Il faut se représenter le pays comme une gigantesque forêt aux densités faibles (la France dans ses contours actuels ne comprendrait pas plus de 12 millions d'âmes), trouée de villes peu peuplées (6000 habitants à Metz, 4000 peut-être à Paris!) et de domaines agricoles parfois vastes. De ces riches *villae* d'Austrasie, les prédécesseurs de Charles, propriétaires fonciers ou simples gestionnaires (les « maires du palais ») pour les rois mérovingiens, ont tiré une puissance matérielle qui leur permet d'entretenir une clientèle de vassaux fidèles, rétribués généralement en biens d'Eglise.

LE CHEF DE CLAN

Le gouvernement du roi des Francs s'exerce sur des hommes plus que sur une terre. Durant le haut Moyen-âge, les notions d'Etat et de *res publica*, si essentielles à Rome, sont floues. Le royaume des Francs est une propriété personnelle du roi qui, à sa mort, la divise en parts égales entre ses fils. De même, les rapports qu'il établit avec les *fortiores* (les grands du royaume) sont des liens personnels qui obligent les uns et les autres à la fidélité mutuelle. Déjà en usage sous les Mérovingiens, ce lien vassalique est peu à peu marqué par un rite qui s'organise autour du serment porté sur des reliques

FICHE 1

sacrées, du geste des mains que le vassal place entre celles de son seigneur, voire, en certains cas, de l'établissement d'un acte écrit (*convenientia*) qui conforte l'engagement. Charles va développer cette institution jusque-là privée et l'incorporer au fonctionnement de son royaume. Multipliant les liens qui l'unissent aux *vassi dominici* (vassaux du maître), il s'arroge le «droit de ban», qui lui permet de punir celui qui n'obéit pas, et la *gratia*, dont use pour récompenser les plus loyaux; mais surtout, il encourage ses vassaux à procéder de même avec leurs subordonnés.

Ainsi est tissé, de proche en proche, un réseau d'hommes libres, dont la tête est le roi. En 789, celui-ci impose en outre à tous les habitants du royaume, dès l'âge de douze ans, un serment à l'imitation de ceux que les Romains prêtaient à l'empereur.

Le système n'est pas sans danger. Bientôt complété par la remise au vassal d'un couteux «bénéfice» (généralement une terre) qui lui permet de maintenir ses droits et devoirs, ce don l'encourage aussi à prétendre toujours plus. De surcroît, ces liens personnels, vite contractualisés, font perdre à l'homme libre l'idée d'une appartenance à un Etat et d'une obéissance, in fine, à un souverain trop lointain.

Il n'empêche, durant le règne de Charles, l'institution fonctionne tant bien que mal.

Mais le gouvernement d'un territoire de plus d'un million de kilomètres carrés requiert sans cesse habileté et autorité. Charles emprunte à la fois à l'organisation de la Gaule romaine et aux traditions de commandement des Francs les structures qui vont régir son royaume. Il n'y a pas là de grandes innovations. L'administration locale s'appuie sur un réseau de circonscriptions, les *pagi* (les pays), dans lesquelles des comtes exercent, par délégation, l'autorité royale, ou sur des *missatica*, régions plus vastes sillonnées par les *missi dominici* (envoyés du maître), qui font exécuter les ordres du roi et rapportent à celui-ci les observations de ses lointains sujets. Ce sont là des héritages antiques, mais rénovés et intégrés à un gouvernement qui doit encore beaucoup aux usages barbares.

Ainsi, afin de maintenir le plus de contacts possible avec ses sujets, le roi convoque à chaque printemps les assemblées constituées autour des comtes dans un plaid général (*placitum generale*), proche dans sa forme des rassemblements de tribus germaniques. Des décisions politiques y sont débattues, «consenties» par les hommes libres présents et enregistrées dans des capitulaires. Au centre de l'Etat royal, le palais (*palatium*), itinérant jusqu'en 794, ressemble encore à celui des royaumes barbares. Tantôt à Herstal, à Worms, à Mayence ou ailleurs, il comprend la famille du roi, des hauts clercs et les grands du royaume requis pour leur haute valeur, mais aussi de jeunes aristocrates, parfois fils de chefs vaincus, venus là pour s'initier à l'art du bon gouvernement.

Ces administrations locale et centrale souffrent cependant d'une insuffisance grave de personnel et relaient mal les ordres du palais. A son apogée, le royaume de Charles ne dispose que de 3000 agents environ ! Le roi a beau régner en despote, faire preuve parfois d'une sévérité exemplaire, les oppositions à son gouvernement existent bel et bien, des rebellions même se déclarent (celle du comte de Thuringe en 785, ou celle de Pépin le Bossu, bâtard du roi, en 792). Alors les armes parlent...

LE CONQUERANT

La représentation du Charlemagne conquérant domine l'imagerie postcarolingienne. Elle traduit une réalité: la guerre demeure une institution majeure sur laquelle le roi fonde sa puissance. Toujours dans le cadre des liens d'homme à homme, le vassal devient un *miles*, un soldat appelé par le comte, lui-même convoqué au ban de l'ost (l'armée, de *hostis*, l'ennemi). Chaque printemps, durant l'essentiel de son règne, Charles, en un endroit déterminé par lui en fonction de ses objectifs militaires, rassemblera ses troupes, équipées et armées par les *vassi dominici*, pour quatre à cinq mois d'une expédition qui s'achèvera avec les travaux agricoles.

Si l'armée permanente se révèle plutôt réduite (5000 soldats), l'effectif engagé en moyenne à chaque campagne avoisine vraisemblablement les 30000 à 40000 hommes. Disciplinée, endurante, pourvue d'un armement de métal, cette armée, dont le fer de lance est une cavalerie puissante et très mobile, utilise un efficace réseau de *stratae* (routes) pour traverser rapidement le royaume et relier

FICHE 1

monastères et abbayes, qui sont autant de dépôts d'armes et de relais fortifiés.

Par l'épée, Charles a considérablement repoussé les limites de son royaume, justifiant cette *dilatatio* par la seule nécessité de la guerre. À la fois pour protéger des frontières sans cesse menacées, faire triompher la parole du Christ dans des contrées païennes, mais aussi pour tenir en main les familles aristocrates en leur promettant le butin des campagnes. L'expansion du royaume des Francs s'est exercée selon deux grands axes. Au sud, l'Italie et l'Espagne faisaient jadis partie intégrante de l'Empire romain. En restaurant l'autorité pontificale en Italie (pour mieux la contrôler aussi) par l'élimination de la menace lombarde en 774, il renoue symboliquement le lien fort qui unissait Rome à la Gaule. L'intervention au-delà des Pyrénées participe sans doute de cette même nostalgie implicite de confondre l'aire d'influence franque avec l'Empire modèle: l'échec de l'expédition de 778, parachevé par le très célèbre épisode de Roncevaux, fait durablement renoncer le roi des Francs à dominer l'Andalousie sarrasine.

À l'est, l'armée carolingienne fait mieux que les légions romaines. L'annexion de la Bavière et la victoire sur les Avars, barbares de l'actuelle Hongrie, repoussent l'antique *limes* loin le long du Danube. Vers la Germanie et au-delà, l'inlassable guerre contre des Saxons imperméables à la civilisation romaine mobilise toutes les énergies conquérantes de Charles trente années durant! Conduites par le roi lui-même, les entreprises de soumission des Saxons, tantôt sur le mode de la brutalité, tantôt sur celui de la clémence, illustrent les difficultés éprouvées à imposer le christianisme aux barbares. Conversions forcées, massacres de chefs vaincus (4500 Saxons sont exécutés à Werden en 782!), capitulaire draconien instaurant un régime de terreur n'ont pas réduit leur esprit de résistance. Alors est mise en place une politique plus habile et profitable, définie par une omniprésence dissuasive de l'armée, par la séduction et la vassalisation de la noblesse saxonne et par l'octroi à la Saxe d'un régime administratif plus souple.

LE PERE DE L'EUROPE

Charles connaît son immense royaume parce qu'il l'a vu. Certes, il n'a séjourné qu'une fois en Aquitaine et quatre fois en Italie, il n'a fait que traverser la Bourgogne et néglige de plus en plus la Neustrie. Mais il est le seul souverain, avant Napoléon peut-être, à avoir sillonné l'Europe de l'Espagne à l'Elbe, et de Rome à la Frise. Ils confie bien à ses très jeunes fils les gouvernements de l'Italie et de l'Aquitaine, mais se réserve la direction générale de ces royaumes de sous-ordre. De son vivant déjà, on le désigne *Pater Europae*, Père de l'Europe.

Mais quelle réalité a l'Europe au VIII^e siècle ? La notion, d'origine grecque, n'avait que peu de densité chez les Romains, dont l'Empire avait été partagé non en un nord européen et un sud africain, mais selon une coupure *Oriens-Occidens*. La conquête par les Arabes de la rive sud de la Méditerranée a réactivé la réalité de l'Europe: leurs vainqueurs à Poitiers sont alors dénommés *Europenses* par un chroniqueur espagnol. Ces Européens sont donc peu à peu assimilés aux Francs, puis aux Chrétiens de langue romane. Charles, «père» de ce *populus christianus*, gouverne logiquement l'Europe. Or les habitants du royaume n'ont guère conscience d'appartenir à un ensemble homogène. Agrégat de peuples disparates, le territoire de Charles comprend une infinité de «pays», de langues, de lois.

C'est contre cette réalité des particularismes que le roi veut imposer le rêve nostalgique des clercs de voir renaître un empire qui, par-delà les frontières décidées par les partages successoraux, unirait les peuples de l'aire non seulement franque, mais chrétienne. Avec persévérance il cherche à promouvoir le latin, sa langue de communication possible dans le royaume, à instituer une noblesse rassemblée par des liens rituels, à unifier les poids et mesures, à réformer la monnaie afin d'imposer le denier d'argent frappé à son nom, à recueillir et consigner enfin les nombreuses lois en usage, transmises jusqu'alors par tradition orale. Une tâche titanesque, parfois vaine. Si ceux qui font partie de l'Europe de Charles ne sont pas toujours clairement identifiés, en revanche ceux qui ne peuvent en faire part sont évidemment désignés par les contemporains. Les Celtes bretons (« semblables à bêtes sauvages »), « Infidèles » (Sarrasins) au sud, les Slaves (*slavi*, car ils ne sauraient être que des

FICHE 1

« esclaves ») à l'est sont définitivement ignorés, à défaut d'être dangereux pour la sécurité du royaume.

Cette sécurité l'obsession du roi. Bornant les limites de son « Europe », Charles les « marque » par des seuils et les fortifie. Des « marches », sortes de provinces-tampons, sont instituées et placées sous le commandement de comtes établis comme *marchiores* (marquis ou margraves). Des fortifications à l'est, puis un réseau de provinces ecclésiastiques dirigées par des archevêques fidèles maintiennent, militairement et spirituellement, l'autorité du roi aux marges de son Europe. Sous le règne de Charles, les principales lignes de force du continent sont donc fixées. Son centre de gravité, contrairement aux précédentes grandes civilisations antiques, se place très au nord. La Gaule y occupe le premier plan, et, plus encore, l'Austrasie des Carolingiens. C'est là qu'en 794 Charles décide d'établir son palais, d'en faire un centre définitif, une « nouvelle Rome », ou plutôt une « nouvelle Byzance » : Aix-la-Chapelle. La cour fait venir des ambassades, celles du calife de Bagdad ou des rois anglo-saxons, et des papes qui, jusqu'alors, n'avaient jamais franchi les Alpes. En accomplissant de si longs voyages pour rendre hommage au *Magnus rex* (Grand roi), tous viennent honorer le souverain le plus important de l'Occident chrétien.

L'«EMPEREUR AUGUSTE»

Jusqu'à présent, nous avons toujours vu en Charles le roi des Francs. Or la postérité a retenu avant tout l'empereur. La scène du couronnement est connue de tous : le jour de Noël de l'an 800, dans la basilique Saint-Pierre à Rome, le pape Léon III, posant la couronne impériale sur la tête du roi, consacre « Charles Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains ». L'événement est considérable dans la Chrétienté.

Mais comment Charles est-il passé de roi des Francs à empereur d'Occident ? Durant tout son règne, le fils du prestigieux Pépin est convaincu d'accomplir une mission dans un cadre universel. Les clercs, tout à sa propagande, réinterprètent sans cesse la vie du roi et y discernent en toutes circonstances, même les plus défavorables, l'intervention de Dieu. Dans la société chrétienne du VIII^e siècle, imprégnée d'atmosphère biblique, le souverain est perçu à l'image des rois de l'Ancien Testament, Samuel, Moïse, mais surtout David. Elu par le Seigneur pour préparer l'établissement ici-bas de la Cité de Dieu telle qu'elle fut imaginée par Saint Augustin, Charles s'emploie à être un guide (*rector*) des fidèles dans la voie du salut. Or le titre d'empereur ne s'impose pas forcément. Sa portée, aux yeux d'un germanique dans la langue duquel le mot n'existe pas, est mal définie. De plus, la dignité n'existe à l'époque que pour les souverains byzantins, seuls ayants droit des césars romains depuis le partage de l'Empire, et particulièrement de Constantin, le premier empereur chrétien. Céder au rêve nostalgique de restaurer l'Empire romain ne va quand même pas jusqu'à s'emparer d'une dignité réservée au seul basileus d'Orient.

C'est là que les considérations politiques l'emportent sur les prérogatives spirituelles. Les papes, seuls habilités à décerner la dignité impériale, sont en conflit avec les Byzantins qui s'ingèrent imprudemment dans le domaine théologique et cherchent à déstabiliser la papauté. En outre, le basileus est, à la fin du VIII^e siècle, une femme, Irène ! Autant d'arguments avancés par le pape pour jouer, une fois de plus, la carte franque. En l'an 800, l'Eglise entière tresse des louanges à Charles, *caput orbis* (tête du monde) à l'apogée de son règne, et lui fait miroiter un titre suprême qui ne se substituerait pas à celui de roi des Francs, mais se superposerait à lui.

Le couronnement de Rome est-il un coup d'Etat muri par Charles ? Ou un traquenard du pape finalement consenti par le roi ? Peut-être les deux. Comme il y a un empereur d'Orient, il y a donc désormais un empereur d'Occident. Mais s'il est une différence essentielle entre le couronnement de l'empereur byzantin et celui de Charles, c'est dans l'inversion des rituels qu'il faut la trouver. Selon le rituel byzantin, les acclamations de l'armée précèdent la consécration par le pape, réduit alors au rôle de simple mandataire du peuple. En couronnant Charles de sa propre main, Léon III affirme la suprématie de l'Eglise et l'exclusivité pontificale sur l'octroi de la dignité impériale. Cette inversion,

FICHE 1

dont Charles, dit-on, était fort mécontent, allait régir pour longtemps les rapports entre l'Eglise et le pouvoir temporel en Occident. Est roi ou empereur celui que Dieu, par la main du pape ou d'un archevêque, désigne comme tel. Une préséance qui ne sera brisée qu'en 1804, lorsque Napoléon se couronnera lui-même. . .

LE « PHARE DE LA CHRETIENTE »

Charles, dont la piété exemplaire n'est plus à démontrer, même si elle a été exagérée par ses thuriféraires, est *rector* du peuple chrétien, mais il est aussi *defensor* des Eglises, une mission inséparable de son pouvoir royal. A ce titre, il se veut le grand réorganisateur du clergé.

Ce dernier est, au VIIIe siècle, dans une situation difficile. Impuissant à enraciner la foi chez des peuples encore suspects de paganisme, le haut clergé, « plus adroit à cheval, aux exercices armes et à l'arc qu'à célébrer le rituel chrétien », peine à extraire le bas clergé de sa précarité et de son ignorance. Charles, se comparant au roi biblique Josias, qui avait la haute main sur la vie religieuse de son royaume, assène alors une législation au clergé par l'*Admonitio generalis* de 789, qui fixe les bases de l'enseignement des prêtres et de la vie monastique.

L'Etat et l'Eglise se pénètrent réciproquement. Si le haut clergé participe largement au gouvernement, il est aussi soumis au bon vouloir du roi. Les clercs dirigent la politique de *renovatio* de Charles et sa propagande, mais ils sont aussi astreints, comme tous ses sujets, au serment d'allégeance. Enfin, si l'institution de la dime contribue à entretenir les biens de l'Eglise, ceux-ci sont souvent sollicités et arbitrairement offerts en bénéfice à des vassaux.

En outre, le roi, sans ménagement, intervient constamment dans la législation canonique, voire dans les affaires théologiques.

Pendant, les églises et monastères servent sa gloire. Ils sont les théâtres de ce qu'on a appelé la « renaissance carolingienne », ce renouveau intellectuel qui prend appui sur la vivacité des écoles épiscopales et des *scriptoria*, véritables conservatoires de la culture antique. Charles a donné l'impulsion nécessaire de cette *renovatio*, distribuant des consignes pour développer l'enseignement ecclésiastique (d'où l'image d'« inventeur de l'école » que la mémoire populaire lui a attribuée), commandant manuscrits et ouvrages d'art et s'entourant d'une académie de maîtres qui contribueront à son « éducation » personnelle. Il est intéressant de constater qu'à Aix, cette « nouvelle Athènes » où les lettrés et leur souverain s'affublent de noms antiques (David, Homère, Flaccus...), les proches « conseillers culturels » appelés par le roi sont souvent originaires de contrées très périphériques où avaient subsisté des traces de culture antique: Alcuin est anglo-saxon, Paul Diacre et Pierre de Pise italiens, Dungal irlandais, Theodulf et Agobard espagnols.

En somme, au-delà des frontières de son empire, Charles a déjà une vision large de l'Europe culturelle!

L'EMPEREUR A LA BARBE FLEURIE

Il reste de Charles un portrait à brosser, non moins important: celui du roi légendaire. Déjà de son vivant, l'empereur fait l'objet d'une dévotion exceptionnelle. Sa mort, en 814, à l'âge extraordinaire pour l'époque de 72 ans, amorce une longue période où le culte de Carolus Magnus (devenu Charlemagne) verse dans l'hagiographie et le merveilleux, et brouille la réalité du souverain.

Le triomphe posthume du « phare de l'Europe, qui répand une lumière plus resplendissante que le soleil », est largement lié à la nostalgie de ces temps heureux que regrette l'historien Nithard vers 845: « La paix et la concorde régnaient en tous lieux. . . C'était alors partout l'abondance et la joie, c'est maintenant partout la misère et la tristesse. » Le siècle qui suit la mort de Charles est en effet marqué par le partage de son empire et son affaiblissement sous les coups de boutoir des invasions normandes, sarrasines et hongroises. Divisée par les héritages et les prétentions féodales, l'Europe la fin du premier millénaire vit dans le souvenir d'un règne qui savait imposer l'unité et la justice.

Sur un grand nombre de représentations, Charlemagne est ce personnage de vieillard sage, « à la

FICHE 1

barbe chenue», portant écu et bannière aux armes frappées à la fois des aigles germaniques et des fleurs de lys. Ni la partie allemande, ni la partie française de l'Occident n'en font donc en apparence l'objet d'une revendication «nationale».

Cependant, la dynastie allemande des Ottoniens (du nom de son fondateur, Otton Ier) distingue vite en Charlemagne une figure spirituelle tutélaire qui justifie la renaissance de l'autorité impériale en 962. Otton dit-on, lorsqu'il fit procéder à l'ouverture du tombeau à Aix, vint adorer la dépouille de Charles, assise sur son trône, comme vivante n'ayant en tout cas pas subi les atteintes de la corruption. Apothéose de ce culte édifiante, la canonisation de l'empereur intervient en 1165, voulue par Frédéric Ier, le «nouveau Charlemagne». Les restes du «saint», enchâssés dans un reliquaire, font alors l'objet d'un culte liturgique de grande ampleur. Vénééré et prié en Allemagne, Charlemagne est davantage chanté en France. Il accomplit, sous la plume des poètes et des clercs, un parcours mythologique des plus prodigieux. Dans les chansons de geste, qui racontent les temps héroïques d'une nation en devenir, il incarne d'une manière très mouvante un personnage selon les exigences du moment. Elu «roi de Saint-Denis» lorsque l'abbaye s'impose dans le royaume, Charlemagne devient, au temps des croisades, un roi-chevalier bataillant en Espagne ou accomplissant même un pèlerinage à Jérusalem, mais aussi un tyran coléreux et cruel lorsque les conflits entre l'aristocratie féodale et le souverain ternissent la figure royale. Bien qu'issus d'une dynastie qui mit un terme à la période carolingienne, les rois capétiens continuent de porter le titre de *rex Francorum*, tout du moins jusqu'à Philippe Auguste, premier *rex Franciae* (roi de France, donc) ; et ils puisent dans la mémoire de Charlemagne une légitimité historique lorsqu'ils prétendent à la couronne impériale: Philippe Auguste, François Ier, Louis XIV, et jusqu'à Napoléon lui-même, invoquent le glorieux « ancêtre » pour justifier leurs entreprises d'expansion.

Avec le XVIIIe siècle des Lumières et le XIXe siècle des nations, Charlemagne est perçu positivement en Allemagne et plus négativement en France. Vieux souverain absolutiste aux yeux de Voltaire, il séduit toutefois les romantiques dans leurs rêves européens. Mais, après 1870, l'empereur «germain » ne figure plus au panthéon de la IIIe République que sous l'image d'un souverain paternel et «républicanisée » que popularisent les manuels scolaires. Aujourd'hui encore, ce «sacre Charlemagne» est une figure double. Symbole d'une Europe en construction (chaque année, un prix Charlemagne récompense un de ses artisans), il continue pourtant de faire l'objet de revendications à caractère «national»: lorsque, l'an dernier, son sarcophage est envoyé à Berlin afin d'y être restauré, comment ne pas voir dans ce voyage vers la nouvelle capitale allemande le symbole de la renaissance d'un pays?

Loïc Joffredo, dans *tdc, textes et documents pour la classe 778, Charlemagne l'empereur européen*